Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8170933
Centre d'intérêt: 34

Gauvin, Louis.

Rapport-synthèse sur les actions entreprises en milieu scolaire par différents organismes face au phénomène de la drogue / Louis Gauvin ; Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification. -- [Québec] : Le Ministère, 1972.
93 f. ; 28 cm. -- (Documents / Ministère de l'éducation du Québec. Education et affaires étudiantes ; 7.07)

Bibliographie: f. 93.

Cote Dewey: 371.71'09714/G277r Cote LC: HV/5824/.Y68

Descripteur(s): *Drogue *Toxicomanie *Information *Services aux étudiants *Centre d'information *Milieu scolaire *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *OPTAT

Identificateur(s) de sujet: *Unité sanitaire *Policier-éducateur

Ce bilan a été réalisé suite à de nombreuses rencontres et à l'envoi de questionnaires à divers organismes responsables de l'information sur les drogues en milieu scolaire au cours de l'année 1971-1972. Il rend compte des moyens dont disposent les organismes suivants: les unités sanitaires, les services aux étudiants des cégeps et des commissions scolaires régionales et l'OPTAT (Office de prévention et de traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies) et de l'information qu'ils dispensent dans les écoles secondaires et les cégeps: sa fréquence, son volume, sa qualité, ses lacunes. Le dernier chapitre donne un bref aperçu de l'action entreprise dans les écoles, dans plusieurs régions, par des policiers-éducateurs pour lutter contre les réseaux de distribution.

Le rapport constate que l'OPTAT est l'organisme qui fait le plus en milieu scolaire. Il conclut en reconnaissant que les moyens et les tentatives de solutions décrits dans l'inventaire mènent dans l'ensemble à un quasi-échec malgré quelques résultats positifs. Pour terminer sur une note d'espoir, il cite une expérience entreprise au Lac-Saint-Jean qui mise sur la participation volontaire de tout le milieu.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: fr

E D U Q 8170933

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉDUCATION ET AFFAIRES ÉTUDIANTES **7-07**

RAPPORT-SYNTHÈSE SUR LES ACTIONS ENTREPRISES EN MILIEU SCOLAIRE PAR DIFFÉRENTS ORGANISMES FACE AU PHÉNOMÈNE DE LA DROGUE

mars 1972

Louis Gauvin

L 406

E D U Q 8170933

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉDUCATION ET AFFAIRES ÉTUDIANTES **7-07**

RAPPORT-SYNTHÈSE SUR LES ACTIONS ENTREPRISES EN MILIEU SCOLAIRE PAR DIFFÉRENTS ORGANISMES FACE AU PHÉNOMÈNE DE LA DROGUE

mars 1972

Louis Gauvin

PLAN DU TRAVAIL

1- Remerciements

2- Avant-propos: la drogue, une invention récente?

3- Introduction:
- la situation actuelle; consommation et distribution
- le ministère de l'Education
- l'inventaire

4- Les unités sanitaires:
- formation du personnel
- traitement et références pour traitement
- l'information dans les écoles et les moyens utilisés
- conclusion

5- Le milieu scolaire:

a) Les commissions scolaires régionales
- formation du personnel en regard des toxicomanies
- l'information donnée jusqu'à maintenant
- les programmes prévus pour l'année scolaire 1971/72, face à la drogue

b) Les CEGEP

- formation du personnel en regard des toxicomanies
- l'information donnée jusqu'à maintenant
- les programmes prévus pour l'année scolaire 1971/72, face à la drogue

c) Conclusion

6- OPTAT: - son origine, son rôle
- son apport dans l'éducation
- une évaluation de son action
- conclusion

7- Drogue, justice et éducation

8- Conclusion générale

9- Annexes

REMERCIEMENTS

Notre travail n'aurait certes pas été possible sans la bonne volonté des organismes et des personnes que nous avons consultés.

Nous nous devons d'abord de mentionner la précieuse collaboration de centres de consultations externes et des centres de traitement d'OPTAT que nous avons visités, celle de monsieur Marcel Bougie et du service de prévention qu'il dirige à l'OPTAT. Nos remerciements vont aussi à monsieur Cyrille Pomerleau des services de santé scolaire du ministère des Affaires sociales; aux unités sanitaires, aux services aux étudiants des CSR et des CEGEP dont les commentaires pertinents et les réponses aux questionnaires ont permis de donner à notre inventaire un certain réalisme.

AVANT-PROPOS

LA DROGUE: INVENTION RECENTE?

Jusqu'à ces toutes récentes années, l'absorption de drogues psychotropes n'a jamais été un phénomène collectif dans le monde dit "civilisé" (à l'exception toutefois du culte du "peyotl" pratiqué dans la "Native American Church" dont nous reparlerons en détail un peu plus loin. Dans l'occident chrétien, cette utilisation a toujours été le fait de quelques individus ignorés, perdus ou même considérés comme "vicieux" ou démoniaques par leurs semblables. Cependant, les hallucinogènes ont un passé glorieux, pour ne pas dire qu'ils ont acquis leurs lettres de noblesse! Cela paraît curieux d'associer ainsi drogue et noblesse; nous oublions trop fréquemment ou nous ignorons que la plupart des grandes civilisations réservaient les drogues pour des cérémonies à caractère hautement religieux. En effet, les modifications chimiques des fonctions mentales remontent très loin dans l'histoire de l'humanité. Les hommes de presque toutes les parties du monde ont découvert fleurs, racines, champignons ou cactus qui altéraient leur conscience. Ces changements étaient très recherchés pour le bien-être, l'extase mystique qu'ils produisaient, ou pour les facultés divinatoires qu'ils engendraient.

D'usage très ancien (on en trouve mention dans un vieux manuscrit chinois datant de 2737 A.C.), le CHANVRE INDIEN fut très répandu. Aux 8e et 5e siècles A.C., les Assyriens et les Scythiens lui connaissaient plusieurs dérivés, marijuana, hachisch, etc., comme en fait foi ce texte révélateur que l'on retrouve dans Hérodote: "Les Scythiens, comme je l'ai dit, après avoir pris de cette herbe (chanvre) et s'en être couverts, la jettent sur des pierres rougies au feu; une telle fumée s'en dégage aussitôt qu'aucun bain de vapeur grec ne peut en produire autant; les Scythiens enchantés et ravis, se mettent à crier de joie." Il va sans dire que le Père de l'Histoire se trompait lorsqu'il attribuait la fumée et les cris de joie aux simples émanations d'un bain de vapeur.

Aux Indes, d'autres dérivés augmentaient la faculté de se concentrer, produisaient des visions agréables et autres effets psychédéliques. On les utilisait aussi beaucoup comme aides au développement spirituel et comme sources de pouvoirs occultes. Enfin, le chanvre faisait presque l'objet d'un culte chez les cultures négroïdes de l'Afrique, leur donnant des pouvoirs quasi-surnaturels.

Il y a environ 3,000 ans, l'Orient possédait une boisson dont on a perdu le secret: le SOMA. Il était composé d'un certain nombre de plantes qu'on pressait et qu'on laissait fermenter. On lui attribuait des vertus de courage, de longévité, de santé; il produisait des visions paradisiaques. Cette boisson était de plus sensée assurer l'immortalité de l'âme de celui qui en buvait. On irait même jusqu'à dire que les techniques purement psychologiques du yoga virent le jour dès les débuts de la disparition de cet élixir légendaire. En Occident, par ailleurs, Homère immortalisait ce breuvage magique qui faisait disparaître tristesse et colère: le NEPENTHES (qui était probablement de l'opium). Homère raconte en effet, dans l'Odyssée, qu'Hélène de Troie prépara un breuvage "Mais la fille de Zeus, Hélène, eut son dessein. Soudain, elle jeta une drogre au cratère où l'on puisait à boire; cette drogue, calmant la douleur, la colère, dissolvait tous les maux; une dose au cratère empêchait tout le jour quiconque en avait bu de verser une larme; quand bien même il aurait perdu ses père et mère, quand de ses propres yeux il aurait devant lui vu tomber sous le bronze un frère, un fils aimé!... remède ingénieux, dont la fille de Zeus avait eu le cadeau de la femme

de Thon, Polydamna d'Egypte: la glèbe en ce pays produit avec le blé mille simples divers; les uns sont des poisons, les autres des remèdes..."

Les peuplades du Mexique pré-colombien et du début de la conquête espagnole utilisaient beaucoup de plantes contenant des agents psychotropes. En 1500 A.C., des Aztèques aux Mayas du Guatemala, on vénérait des champignons sacrés, dont le TEONANACATL (principe actif: psilocybine). Ces champignons étaient consommés pendant des cérémonies semi-religieuses alors que l'assemblée, sous l'effet de la drogue, attendait qu'une femme (sorcière) entre en communication avec le dieu et leur transmette son message. Tous se mettaient alors à louer cette femme et à remercier le dieu.

Comme le téonanacatl et les champignons sacrés, l'OLOLIUQUI (nom aztèque désignant les graines de certaines plantes convolvulacées) était utilisé pour des fins religieuses. Mélangées avec des insectes et d'autres agents, les graines étaient broyées pour en faire une potion. On en enduisait le corps des prêtres qui devenaient alors des tout-puissants pouvant s'entretenir avec le diable. Cependant, celui qui voulait boire cette potion, devait se retirer seul, le soir dans

un lieu calme et paisible où se produisaient alors des révélations divines. Dans un manuscrit du 16e siècle, le père Bernardino de Sahagun parle ainsi de cette drogue: "Il y a dans ce pays un petit champignon appele COATLXOXOULIQUI qui pousse sous le foin dans les champs et dans les déserts. Il est rond, son pied est haut, mince et cylindrique. Il a mauvais goût, fait mal à la gorge et enivre. Il est médicinal contre les fièvres et la grippe. On en mange deux ou trois, pas davantage. Il cause des hallucinations et des angoisses précordiales. Ce sont les graines, appelés ololiuqui, qui troublent l'esprit et le rendent confus. Les indigènes en font absorber à ceux à qui ils veulent faire du tort. Quiconque en prend est pris de visions à la fois célestes et effroyables. Après avoir bu, tous se réunissent sur un plateau où ils se livrent à la danse et au chant, de jour et de nuit, tout à leur aise, le premier jour surtout, car le lendemain ils pleurent tous abondamment en disant que ces larmes servent à laver leurs yeux et leur visage."

Un médecin et naturaliste de la même époque rapporte les effets de cette plante en ces termes: "Quand leurs prêtres veulent entrer en rapport avec les esprits des défunts,

ils prennent de cette graine pour s'enivrer à en perdre le sens et voient alors mille fantômes et visions démoniaques."

La fausse-oronge (amanite tue-mouche), après qu'on en a neutralisé la toxicité, est un autre champignon qui produit des effets curieux sur le psychisme. Ce champignon était couramment employé en Asie du Nord-est par les Chamans pour produire un état d'ébriété, des expériences extrasensorielles, induire un état extatique, etc.

La famille des Solanacées (daturas, belladones, mandragores et jusquiames) a eu dans l'histoire une importance capitale. On trouve ces plantes partout à travers le monde; et, de mémoire d'homme, elles ont servi de poison, d'élixir et de filtre d'amour. Elles engendraient des visions et des rêves. On croit généralement que la drogue contenue dans le datura était celle qu'utilisait l'oracle de Delphes pour être tout entier possédé par Dieu. Cependant, ces plantes ont acquis leur renommée grâce aux sorcières du 15e et du 16e siècles. Ces sorcières préparaient une potion qu'elles buvaient et un onguent dont elles s'enduisaient les régions particulièrement sensibles du corps. Dans une récente Histoire de la Magie,

nous retrouvons la recette de l'"Onguent du Sabbat": graisse humaine (ou saindoux), 100 gr.; hachisch supérieur, 5 gr.; fleur de chanvre, une demi-poignée; fleur de coquelicot, une demi-poignée; racine d'ellébore, une pincée; graine de tournesol, une pincée. L'Electuaire satanique nous rapporte la recette suivante: oenanthol (extrait d'une plante vénéneuse des marais), 3 gr.; extrait d'opium, 50 gr.; bétel, 30 gr; quintefeuille, 6 gr.; jusquiame, 15 gr.; belladone, 15 gr.; ciguë, 15 gr.; chanvre indien, 250 gr.; cantharides, 5 gr.; gomme adraguante et sucre en poudre. En transes, les sorcières participaient alors à des rites blasphématoires avec le diable.

En Amérique Centrale, certaines tribus étaient continuellement en guerre les unes contre les autres. Afin de savoir qui attaquerait, quand et quels moyens utiliser pour vaincre, on consultait les dieux: un sorcier absorbait du HUANTO (champignon datura) dont l'effet violent le jetait dans un coma pendant environ deux jours. A son réveil, il pouvait raconter tout ce qu'il avait vu et appris sur l'avenir immédiat de la tribu, et tous se préparaient en conséquence.

Pour terminer ce court historique, nous allons accorder une attention toute particulière à un cactus "très influent" encore de nous jours: le PEYOTL. Au Mexique et depuis longtemps, les Aztèques et les Huichols connaissaient et utilisaient le peyotl pour des fins médicinales ou pour produire des visions à caractère prophétique et divinatoire. On l'absorbait aussi collectivement lors de danses rituelles dans le dessein évident d'induire un état de transes menant à un dialogue avec le divin. Après la conquête espagnole, le rituel devint à la fois païen et chrétien. Cependant, les conquérants catholiques ne virent pas d'un très bon oeil ces rites barbares et ils dénoncèrent comme diabolique toute cérémonie où l'on absorbait des produits psychotropes. Leurs édits frappaient tous les produits naturels hallucinogènes alors en usage; mais ils visaient tout particulièrement le peyotl. Ce dernier faisait l'objet en effet, d'une véritable vénération de la part des indigènes et son culte était très répandu. L'interdit s'énonçait en ces termes: "Nous, les Inquisiteurs contre la perversité hérétique et l'apostasie, en vertu de l'autorité apostolique qui nous est conférée, considérant que cette herbe ou cette racine appelée peyotl a été introduite dans nos provinces pour des fins de divination et

de prédiction d'événements futurs, déclarons que c'est un acte de superstition que nous condamnons parce qu'il s'oppose à la pureté et à l'intégrité de notre Foi Sainte et Catholique. Nous y voyons l'intervention du Démon, autorité suprême de tout mal." Des mesures répressives s'ensuivirent et tous les tenants du culte durent l'abandonner, ou fuir, se cacher et s'y adonner en secret.

A partir de la seconde moitié du 19e siècle, des Indiens nomades des Etats-Unis furent initiés à cette religion par ses derniers tenants qui s'étaient réfugiés surtout au nord du Mexique. Vers 1880, ses adeptes commencèrent à se faire de plus en plus nombreux, au point qu'elle devint la religion la plus répandue parmi les Indiens d'Amérique. Afin d'éviter des poursuites religieuses et politiques, on fonda une église officiellement incorporée en 1918, la "Native American Church", dont les croyances théologiques de base sont chrétiennes. Ses membres croient fermement que le peyotl est doté du pouvoir divin de guider l'homme et on le consomme comme un sacrement lors de cérémonies religieuses. D'ailleurs, selon sa charte, "le but de cette corporation est d'encourager et de promouvoir la

croyance en Dieu tout-puissant... de promouvoir le sens moral, la sobriété, le travail, la charité et le bien-vivre, et d'entretenir un esprit de respect de soi, d'amour fraternel et d'union parmi tous les membres des diverses tribus d'Indiens à travers les Etats-Unis, au moyen de l'usage sacramentel du peyotl". Ce culte est toujours actif aux Etats-Unis et dans l'ouest du Canada: on compte pas moins de 225,000 membres. De plus, en 1965, un jugement de la Cour Suprême de l'Etat de Californie rendait ce culte légal.

Il y a eu, de tout temps, des individus ou des groupes qui, impuissants face au surnaturel et ne pouvant communiquer avec lui, ont eu besoin d'aide pour élargir le champ de leur conscience. Ils ont trouvé cette aide dans des fleurs, des racines, des champignons, des cactus, etc. Ils se voyaient transportés dans un monde plus que féérique: un univers divin et là, enfin, ils pouvaient échanger "d'âme à âme" sans barrière physique.

Ainsi, la drogue n'est pas une trouvaille de notre siècle, lui qu'on accuse de porter tous les maux. Ce qui

est cependant nouveau, c'est d'abord l'importance considérable que ce phénomène a pris depuis un peu plus de dix ans dans le monde occidental. C'est aussi devenu ou presque, une partie intégrante de la culture chez les jeunes. Alors qu'il y a désertion des églises d'Occident à cause des manifestations extérieures qu'on ne comprend plus, les jeunes eux, font l'expérience assez paradoxale du culte et des cérémonies orientales dont un certain sens ne semble pas leur échapper.

INTRODUCTION:

LA SITUATION ACTUELLE

LE MINISTERE DE L'EDUCATION

L'INVENTAIRE

LA SITUATION ACTUELLE

Pour toutes sortes de raisons, dont la plus évidente est la clandestinité de la distribution et de la consommation, il est très difficile d'avoir une image fidèle de la drogue dans les écoles. Une autre difficulté provient de la très grande subjectivité des appréciations individuelles en ce domaine. Parents, étudiants, éducateurs, policiers, etc., ont leur point de vue particulier. L'évaluation de la situation actuelle est fondée tout de même sur les rencontres avec des personnes de milieux divers provenant de toutes les régions du Québec. Nous comparerons aussi les conclusions obtenues en avril 1969 par l'enquête sur la consommation de drogue chez les étudiants du secondaire et du collégial de l'Ile de Montréal(1), avec celles d'une étude similaire reprise par OPTAT en mars 1971*.

---

* Puisque les résultats de cette recherche ne sont pas tous encore officiellement connus, nous nous contentons de ceux qui ont été dévoilés lors d'une conférence donnée aux cours d'été de Sherbrooke en juillet-août dernier.

Consommation

La plus forte concentration d'étudiants consommateurs se trouve à Montréal avec une augmentation sensible dans un rayon de 20 milles. Pendant l'année scolaire 1970/71, plusieurs villes et régions éloignées de la métropole ont dû faire face à des problèmes sérieux à cause de la drogue: qu'il suffise de mentionner quelques endroits de la Gaspésie, plusieurs centres importants des régions du Saguenay et du Lac Saint-Jean, certaines villes de l'Abitibi, etc.

Depuis la première étude sur l'usage de la drogue à Montréal en milieu étudiant, des changements majeurs se sont produits. Après deux ans, on observe, en effet, une augmentation importante des consommateurs de toutes drogues (sauf la colle). La plus spectaculaire et la plus alarmante semble être celle des substances opiacées; elle aurait plus que quadruplé depuis avril 1969. La fréquence de consommation (sauf pour la colle) subit une augmentation remarquable aussi en ce qui concerne la marijuana, les hallucinogènes (autres que le LSD), les stimulants, les barbituriques et les composés opiacés. Il s'opère enfin un décalage vers les dernières années du secondaire (III, IV, V) des composés opiacés, des barbituriques et des stimulants.

Distribution

Bien qu'on n'ait pas de données directes sur l'âge des "pushers" (et on comprend évidemment pourquoi), on ne peut tout de même pas déclarer, comme l'ont fait certains journaux que tous les "pushers" ont 10 ou 12 ans et qu'ils font librement circuler de la drogue au primaire. Des recoupements nous permettent cependant d'assister à une augmentation du nombre des jeunes (12-15 ans) distributeurs.

La situation actuelle peut se résumer ainsi: malgré toutes les tentatives d'information, de prévention ou autres, le phénomène de la drogue se répand de façon encore plus accélérée, et s'aggrave à cause du plus jeune âge de plusieurs distributeurs et consommateurs, de l'usage plus fréquent de presque toutes les drogues et surtout, parce que des substances très dangereuses (l'opium) sont consommées maintenant par un nombre croissant d'individus.

LE MINISTERE DE L'EDUCATION

Le ministère de l'Education s'intéresse à ce problème depuis quelques années déjà. En 1968, avec la collaboration du Département de pharmacologie de l'Université Laval,

il menait une enquête, sur l'usage des drogues, auprès de 20,000 étudiants répartis à travers la Province dans les niveaux secondaire, collégial et universitaire. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une publication "Les étudiants du Québec et les drogues hallucinogènes"(2), et d'une présentation au premier Symposium Internationl sur les hallucinogènes, tenu à l'Université Laval en septembre 1968.

En 1970, le Ministère déléguait un représentant aux travaux de l'Association Canadienne pour la santé mentale sur les problèmes de la jeunesse et des jeunes drogués. Il participait à Toronto au colloque national sur l'usage des drogues organisé par l'Association canadienne d'Education. Il consac ait aussi un numéro entier de son BULLETIN DES AFFAIRES ETUDIANTES à un dossier sur la drogue (août-septembre 1970).

L'INVENTAIRE

Puis en mai 1971, le secrétaire du Groupe "Education et Affaires étudiantes", monsieur André Lacombe, de la Direction générale de la planification, se voyait confier la tâche d'établir le bilan de ce qui s'était fait dans les écoles

pour informer les étudiants en général, et traiter ceux d'entre eux qui étaient aux prises avec un problème de drogue. C'est dans le cadre de ce mandat que nous avons réalisé cet inventaire.

De nombreuses rencontres et des questionnaires envoyés aux spécialistes qui donnent de l'information sur les drogues, au personnel des unités sanitaires et aux directeurs des services aux étudiants des CEGEP et des commissions scolaires régionales, nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur ce qui a pu se faire dans les milieux d'éducation face à la drogue. En plus de consacrer quelques pages au Livre Blanc sur la Justice et aux policiers-éducateurs, une partie importante de ce travail analyse l'action d'OPTAT (l'Office de traitement et de prévention de l'alcoolisme et des autres toxicomanies) puisqu'il demeure, encore à ce jour, la ressource la mieux renseignée sur ce phénomène et la plus exploitée par tous, et en particulier, par les milieux d'éducation.

Cet inventaire ne prétend pas donner, à ceux qui la cherchent, la solution au phénomène de la drogue dans les écoles: une telle solution n'existe pas. C'est d'ailleurs un objectif qui n'entrait pas dans les limites de l'inventaire; la drogue est aussi un phénomène qui dépasse actuellement le cadre de la pathologie individuelle, de l'information, de la justice, du traitement, etc.

LES UNITES SANITAIRES

1. Formation du personnel
2. Traitement et références pour traitement
3. L'information dans les écoles et les moyens utilisés
4. Conclusion

LES UNITES SANITAIRES

Au nombre de 77 à travers la Province, les Unités sanitaires sont le prolongement du ministère des Affaires sociales auprès du milieu. C'est grâce à la collaboration de la Direction générale et de la Médecine préventive qu'il a été possible de mener une étude auprès de ces organismes*. Nous avons adressé un questionnaire (voir Annexe III) qui regroupait les thèmes suivants:

1. formation du personnel relative à la toxicomanie;
2. les situations d'urgence, le traitement et les références pour traitement;
3. l'information dans les écoles et les moyens utilisés.

1. Formation du personnel

Exception faite de la formation qui conduit à la profession exercée (infirmière, médecin), le personnel des Unités sanitaires ne possède pas dans l'ensemble de connaissances suffisantes sur les drogues. En effet, 41 personnes

---

* A l'exception des Unités sanitaires de la ville de Québec et de la ville de Montréal dont nous n'avons pas pu rencontrer les responsables à temps.

regroupées dans 24 Unités Sanitaires ont pu suivre les cours d'été sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies à l'université de Sherbrooke, tandis que 108 autres regroupées dans 26 Unités sanitaires ont suivi les cours d'information publique sur la drogue. Mais dans 34 unités sanitaires on ne compte aucun personnel formé. Mentionnons deux facteurs qui concourent au maintien de cette situation. Tout d'abord, on assiste, dans les unités sanitaires, à des changements très fréquents de personnel. En cela, les unités sanitaires ne diffèrent pas tellement des autres milieux de travail à majorité féminine où on doit suppléer à l'absence plus ou moins temporaire à cause de grossesse, mariage, etc. Mais la portée de ces changements est encore plus grande dans les unités sanitaires où le personnel est relativement restreint, parfois insuffisant, et souvent débordé de travail. On comprend aisément, dans ces conditions, que la formation personnelle passe au dernier rang des préoccupations. De plus, le départ d'une personne à qui on a fait suivre différents cours devient un investissement perdu et une perte très difficile à combler.

Il faut noter, comme second facteur important, un changement de politique au ministère des Affaires sociales. Auparavant, ce ministère offrait aux infirmières et médecins

des unités sanitaires la possibilité de suivre, à Sherbrooke, les cours d'été sur les toxicomanies en assumant les frais occasionnés et en acceptant que la période de vacances n'en subisse pas le contrecoup. Il y a quelque temps, en plus d'abolir toute allocation financière permettant de suivre ce cours, le ministère obligeait ceux qui voulaient malgré tout y participer à le faire à même leur période de vacances. Il est inutile d'insister sur l'effet désastreux d'une telle politique, alors que les unités sanitaires elles-mêmes déplorent leur manque de connaissances en ce domaine. Elles sont ainsi dans l'impossibilité d'appuyer efficacement le personnel enseignant dès que survient un problème aigu causé par la drogue (traitement, information, dépannage, etc.).

2. Les situations d'urgence, le traitement et les références pour traitement

Il serait exagéré de dire que l'école est devenue un centre de traitement pour les jeunes qui prennent de la drogue. Cependant, l'enquête effectuée nous donne les chiffres suivants:

- dans les écoles du primaire, 4 unités sanitaires ont traité ou référé pour traitement 22 étudiants;
- dans les écoles du secondaire, 33 unités sanitaires ont traité ou référé pour traitement 1,200 étudiants.

Ces chiffres ne représentent qu'une fraction de tous les étudiants traités ou référés pour traitement à cause de la drogue. En effet, de nombreux jeunes, pour toutes sortes de raisons, préfèrent ne pas s'adresser à leur unité sanitaire ou à leur Service de santé. De plus, 15 unités sanitaires n'ont pas ou n'ont pas pu dispenser des soins à des jeunes drogués. Enfin, comme nous le disions précédemment, nous n'avons pu entrer en contact à temps avec les responsables des unités sanitaires de Québec et de Montréal.

Dans plus d'une trentaine d'unités sanitaires, on a dû, sans préparation, faire face à plusieurs situations d'urgence. C'est alors que quelques hôpitaux généraux et les ressources thérapeutiques d'OPTAT, quand on peut y avoir accès pour ce genre de cas, viennent les dépanner. Mais les principales voies de traitement demeurent encore les cliniques-jeunesse ("drogue-secours", "drop in centers", etc.) et les "thérapie-maison", c'est-à-dire celle d'un jeune qui essaie de passer à travers seul, ou avec l'aide de quelques amis sûrs.

3. L'Information dans les écoles et les moyens utilisés

Les entrevues individuelles

A cause de nombreuses visites qu'il doit effectuer régulièrement dans les écoles primaires et secondaires, le personnel des unités sanitaires est sans doute une des premières ressources sollicitées pour donner de l'information sur les drogues. L'enquête effectuée révèle qu'au primaire, dans 9 unités sanitaires, on a renseigné plus de 200 enfants en entrevues individuelles. Au niveau secondaire, 40 unités sanitaires ont fait près de 8,000 rencontres du même genre.

L'information collective*

Le manque de personnel et l'insuffisance de renseignements sur les toxicomanies ont forcé les unités sanitaires à négliger ou à mettre complètement de côté les programmes d'information destinés à des groupes. Ce fait explique en très grande partie pourquoi 42 unités sanitaires

---

* Voir aussi à ce sujet le chapitre sur OPTAT.

ont distribué de la littérature dans les écoles (voir TABLEAU I). C'est un moyen facile et peu coûteux de part et d'autre. La distribution ne pose généralement pas de problème étant donné le peu de personnes que cela requiert. Ce moyen permet, en principe, de rendre accessible à tous une bonne documentation quand elle est sérieuse et abondante.

Les films et documents audio-visuels viennent au second rang des moyens utilisés, (27 unités sanitaires) mais loin derrière la distribution de littérature. Cependant dans bien des cas, l'expérience a montré qu'on ne peut se servir de ces techniques sans s'être préalablement assuré les services d'un ou plusieurs animateurs compétents pour diriger les discussions qui suivent normalement une telle présentation.

Dans 22 unités sanitaires, on a organisé des conférences et des rencontres d'information. La plupart du temps, on avait recours au personnel d'OPTAT ou à des drogues-secours locaux quand il y en avait.

Il faut cependant regretter qu'on n'ait pu provoquer plus de rencontres (voir TABLEAU 1, p.29) avec les parents, les professeurs, la direction, les groupes d'étudiants, etc. C'est, sans aucun doute, cette forme d'action sur le milieu qui offre les meilleures garanties d'une réflexion saine et d'une prise de conscience du phénomène.

TABLEAU I

Moyens utilisés par les Unités sanitaires engagées dans l'information collective sur les drogues à l'école

Moyens		Nombre d'unités sanitaires qui les utilisent
Distribution de littérature		42
Films et montages audio-visuels		27
Conférences		22
Exhibits et semaines d'information		9
Appel exclusif à des moyens extérieurs (OPTAT, drog.-sec.)		7
RENCONTRES	avec parents	4
	avec professeurs	3
	avec la direction	2
	avec des groupes d'étudiants	2
	étudiants-professeurs	1
Toxicologue au secondaire		1

TABLEAU II

En mettant en relation les moyens utilisés et la fréquence de l'information, il est possible de classifier l'action entreprise selon cinq catégories:

Catégorie	Nature de l'information	Nombre d'unités sanitaires
1ère	Information fréquente, bien organisée et destinée à sensibiliser tout le milieu (les étudiants, certes; mais aussi les parents, les éducateurs, la direction, etc.)	2
2e	Information fréquente, assez bien organisée, destinée uniquement aux étudiants	11
3e	Information peu fréquente, mais qui utilise tout de même plusieurs moyens différents	19
4e	Information très occasionnelle, non planifiée et en apparence très superficielle	19
5e	AUCUNE information	26

CONCLUSION

La fréquence, le volume et la qualité de l'information dispensée par les unités sanitaires sont loin d'être uniformes. (voir TABLEAU II p.30). Il n'y a que deux unités sanitaires qui ont participé à une information planifiée et destinée à tous les individus et à tous les organismes du milieu. A côté de ces deux initiatives remarquables, 26 unités sanitaires n'ont pas ou n'ont pu donner quelque renseignement sur la drogue, tandis que chez 19 autres l'information n'était qu'occasionnelle et en apparence très superficielle.

Manque de personnel et de temps, surcroît de travail, manque de connaissances sur les toxicomanies et politiques du ministère des Affaires sociales qui découragent l'élan personnel visant à combler de telles lacunes; pour toutes ces raisons et malgré les efforts fournis, il semble que les organismes responsables de la santé en milieu scolaire ne jouent ou ne peuvent jouer, à l'égard des drogues, le rôle qu'on serait normalement en droit d'attendre d'eux.

LE MILIEU SCOLAIRE

A) LES COMMISSIONS SCOLAIRES REGIONALES

1. Formation du personnel en regard des toxicomanies
2. L'information donnée jusqu'à maintenant
3. Les programmes prévus pour l'année scolaire 71/72, face à la drogue

LES COMMISSIONS SCOLAIRES REGIONALES

Nous avons adressé une copie du questionnaire (voir Annexe 2, p.80) aux directeurs des services aux étudiants de 57 commissions scolaires régionales (CSR). A ce jour, 32 de ces questionnaires ont été complétés et retournés. Les renseignements demandés touchaient la formation du personnel en regard de la toxicomanie, l'information donnée jusqu'à maintenant et les programmes prévus pour l'année scolaire 1971/1972, face à la drogue.

1. Formation du personnel en regard des toxicomanies

Malgré des lacunes importantes auxquelles nous ferons allusion plus loin, les CSR demeurent tout de même favorisées par rapport aux unités sanitaires. En effet, près de 70 éducateurs (nous incluons dans ce terme la direction, les enseignants et le personnel des services aux étudiants) répartis dans 20 CSR ont suivi, à l'université de Sherbrooke, les cours d'été sur les toxicomanies. De plus, 830 autres éducateurs dans 14 CSR se sont déjà inscrits aux 10 cours hebdomadaires d'information publique sur la drogue, mis sur pied par OPTAT. Par ailleurs, le personnel de 7 CSR ne possède aucune formation sur les toxicomanies.

2. L'information donnée jusqu'à maintenant

Au niveau secondaire, l'information sur les drogues a surtout été demandée par les services aux étudiants, par la direction, les étudiants et les professeurs (voir TABLEAU III, p.36). Et ce sont généralement OPTAT et ses ressources, les services aux étudiants et les professeurs qui ont pris la responsabilité de la diffusion de l'information (voir TABLEAU IV, p.36). On n'a fait appel aux policiers qu'en quelques occasions et, plus rarement encore, aux ressources du milieu et aux étudiants eux-mêmes.

Dans tout l'éventail des moyens utilisés (distribution de littérature, conférences, entrevues individuelles, cours de pastorale, semaines d'information, films et montages audio-visuels, expériences de groupes-pilotes, travaux scolaires, groupes de discussion), les films et montages audio-visuels, de même que les conférences viennent au premier rang (voir TABLEAU V, p.37). Dans 11 CSR, les cours de pastorale ont servi à véhiculer de l'information sur les drogues. C'est un avantage considérable d'avoir ainsi à l'horaire une matière dont le programme permet tant de souplesse et d'adaptation

aux problèmes de l'heure. Mais pour des jeunes du secondaire, terriblement exigeants et chatouilleux, cela peut aussi comporter le risque d'être perçu comme un cours qui manque de structure et de sérieux, la pastorale devenant prétexte à une foule d'autres activités.

Le TABLEAU VI, p.37 schématise le bilan qui peut se résumer ainsi: dans 8 CSR, on a bien organisé et varié l'information; à cause du manque de temps et d'organisation, 19 CSR n'ont fourni qu'une information nulle ou négligeable, tandis que 5 autres ne pouvaient nous fournir de réponses précises.

TABLEAU III

L'information sur les drogues en milieu scolaire a été demandée par:

les services aux étudiants	dans	19 CSR
la direction	dans	17 CSR
les étudiants	dans	14 CSR
les professeurs	dans	10 CSR
le service de santé	dans	6 CSR
les parents	dans	4 CSR
la police	dans	3 CSR
les commissaires	dans	3 CSR

TABLEAU IV

L'information a été donnée par:

OPTAT et ses ressources	dans	19 CSR
les services aux étudiants	dans	17 CSR
les professeurs	dans	13 CSR
la police	dans	7 CSR
des personnes-ressources dans le milieu	dans	2 CSR
le service de santé	dans	1 CSR
les étudiants	dans	1 CSR

TABLEAU V

Moyens utilisés

Films et montages audio-visuels	dans	27	27 CSR
Conférences	dans		22 CSR
Distribution de littérature	dans		15 CSR
Entrevues individuelles	dans		13 CSR
Cours de pastorale	dans		11 CSR
Semaines d'information	dans		5 CSR
Cellules (groupes-pilotes)	dans		2 CSR
Travaux scolaires	dans		1 CSR
Groupes de discussion	dans		1 CSR

TABLEAU VI

En mettant en relation les techniques utilisées leur fréquence et leur ampleur, il est possible de classifier l'action entreprise selon 3 catégories:

catégorie	nature de l'information	nombre de CSR
1ère	On a consacré, en moyenne, 2 heures/semaine et plus à l'information. On a aussi utilisé des moyens variés, dans le cadre d'un programme planifié	8
2e	Information nulle ou à toutes fins pratiques négligeable, dû au manque d'organisation et de temps ou à l'absence du phénomène de drogue	19
3e	On n'a pu avoir de données certaines parce qu'on n'a pas de politique précise à soumettre	5

3. Les programmes prévus pour l'année scolaire 1971/1972, face à la drogue

Pendant l'année scolaire 1971/1972, l'information sera principalement donnée par les services aux étudiants, par OPTAT et ses ressources et par les professeurs (voir TABLEAU VII, p.40). Pour certaines raisons qui viennent facilement à l'esprit telles l'image du policier parmi la jeunesse et des expériences d'information malheureuses, il semble qu'on n'ait plus l'intention de faire appel aux services des policiers comme les années précédentes.

Les cours de pastorale (dans 9 CSR toutefois, au lieu de 11 comme l'année dernière) demeurent la principale porte d'accès "officielle" à l'information, avec les autres cours à l'horaire (voir TABLEAU VIII, p.40). Le caractère de l'information dispensée visera à atteindre le plus de personnes possible, par un nombre accru de conférences, de semaines d'information et d'activités étudiantes. Et, un plus grand nombre de comités mixtes parents-professeurs-étudiants ont l'intention de lancer une action sur le milieu.

En résumé, 15 CSR consacreront environ 2 heures/ semaine à l'information sur les drogues. L'organisation groupera différents représentants du milieu. Trois CSR ne possèdent aucune politique précise présentement; 14 autres ne répondront que sur demande, sans programme précis, ou ne consacreront qu'un temps négligeable à l'information (voir TABLEAU IV, p.41).

TABLEAU VII

Durant l'année scolaire 1971/1972, l'information sera donnée par:

Les services aux étudiants	dans	32 CSR
OPTAT et ses ressources	dans	18 CSR
Les professeurs	dans	17 CSR
Le service de santé	dans	9 CSR
Les étudiants	dans	2 CSR
Des ressources du milieu	dans	1 CSR
La direction	dans	1 CSR

TABLEAU VIII

Pour l'année scolaire 1971/1972, les moyens utilisés seront:

Les cours de pastorale	dans	9 CSR
Autres cours au programme	dans	8 CSR
Semaines d'information	dans	6 CSR
Conférences	dans	4 CSR
Dans le cadre d'activités étudiantes	dans	3 CSR
Entrevues individuelles	dans	3 CSR
Sessions spéciales	dans	2 CSR
Action sur le milieu par un comité	dans	2 CSR

TABLEAU IX

Pour l'année scolaire 1971/1972, si l'on met en relation les techniques qui seront utilisées avec la fréquence et l'ampleur de l'information qui sera dispensée, il est possible de classifier l'action entreprise selon 3 catégories

Catégorie	Nature de l'information	Nombre de CSR
1ère	On consacrera, en moyenne, plus de 2 heures/semaine à l'information; l'organisation inclura souvent parents, éducateurs et groupes d'étudiants	15
2e	Aucune politique précise jusqu'à maintenant	3
3e	On ne répondra que sur demande, sans programme précis ou on ne consacrera que l'équivalent de quelques minutes par mois à l'information	14

LE MILIEU SCOLAIRE (suite)

B) LES CEGEP

- Formation du personnel en regard des toxicomanies
- L'information donnée jusqu'à maintenant
- Les programmes prévus pour l'année scolaire 1971/72, face à la drogue

Le même questionnaire qui a servi à recueillir des renseignements dans les CSR, a été adressé aux directeurs des services aux étudiants des CEGEP. Sur les 22 questionnaires envoyés, 20 nous ont été retournés.

1. Formation du personnel en regard des toxicomanies

Il est inutile d'insister ici sur le peu de personnel formé dans les CEGEP, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En effet, il n'y a que 10 éducateurs dans 6 CEGEP qui ont suivi les cours de Sherbrooke; aussi, 15 autres personnes dans 6 CEGEP ont assisté aux cours d'information publique donnés par OPTAT sur la drogue. Mais dans 9 CEGEP, on ne compte aucun membre du personnel possédant des connaissances sur le sujet; chose encore plus surprenante, dans plusieurs cas, il s'agit d'institutions établies dans des grandes villes et non, comme on pourrait le croire, de CEGEP situés dans des petits centres.

2. L'information donnée jusqu'à maintenant

Au niveau collégial, ce sont les services aux étudiants qui ont formulé les demandes d'information. Dans plusieurs autres cas, le service de santé et les étudiants se

chargeaient de ce travail, mais beaucoup plus rarement les professeurs, la direction et les parents (voir TABLEAU X, p.45).

L'information a été principalement donnée par OPTAT et ses ressources ainsi que les services aux étudiants (voir TABLEAU XI p.45). Les ressources du milieu et les professeurs n'y ont contribué qu'à l'occasion.

La distribution de littérature et les conférences figurent parmi les moyens les plus utilisés au CEGEP, de préférence aux entrevues individuelles et aux films et documents audio-visuels (voir TABLEAU XII, p.46).

En résumé, dans 6 CEGEP, on a consacré 2 heures/semaine et plus à l'information sur les drogues, mais les moyens utilisés manquaient de variété dans l'ensemble, et l'action entreprise pouvait être dépourvue de profondeur. Dans 12 autres institutions, on n'a disposé que de peu ou pas d'information du tout à cause du manque de temps ou d'organisation, et 2 CEGEP n'ont pu fournir de données précises (voir TABLEAU XIII, p.46).

TABLEAU X

L'information sur les drogues aux CEGEP a été demandée par:

Services aux étudiants	dans	17 CEGEP
Service de santé	dans	8 CEGEP
Etudiants	dans	6 CEGEP
Professeurs	dans	3 CEGEP
Direction	dans	2 CEGEP
Parents	dans	2 CEGEP

TABLEAU XI

L'information dans les CEGEP a été donnée par:

OPTAT et ses ressources	dans	11 CEGEP
Services aux étudiants	dans	10 CEGEP
Service de santé	dans	4 CEGEP
Ressources du milieu	dans	1 CEGEP
Professeurs	dans	1 CEGEP

TABLEAU XII

Moyens utilisés:

Distribution de littérature	dans	15 CEGEP
Conférences	dans	11 CEGEP
Entrevues individuelles	dans	7 CEGEP
Films et montages audio-visuels	dans	7 CEGEP
Semaines d'information	dans	3 CEGEP
Cours de pastorale	dans	1 CEGEP

TABLEAU XIII

En mettant en relation les techniques utilisées et la fréquence de la diffusion, il est possible de classifier en 3 catégories l'action entreprise.

Catégorie	Nature de l'information	Nombre de CEGEP
1ère	On a consacré en moyenne, 2 heures/semaine et plus à l'information; les moyens utilisés manquaient de variété dans l'ensemble, l'action sur le milieu a été presque inexistante	6
2e	Aucune information ou information négligeable à cause du manque de temps ou d'organisation	12
3e	Pas de politique précise à soumettre	2

3. Programmes prévus pour l'année scolaire 1971/72, face à la drogue

Pour l'année scolaire qui vient, OPTAT, le service de santé et les professeurs (voir TABLEAU XIV, p.48) participeront à l'information aux moyens surtout de semaines d'information, de conférences et dans le cadre de certains cours autres que la pastorale (voir TABLEAU XV, p.48).

En bref, 4 CEGEP ont déjà prévu un programme d'information planifié réunissant professeurs-étudiants-parents, tandis que 8 autres n'entreprendront que peu ou pas d'information. Enfin, 8 institutions sur les 20 qui ont répondu sont encore dans l'indécision. (voir TABLEAU XVI, p.49).

TABLEAU XIV

Durant l'année scolaire 1971/1972
l'information sera donnée par:

OPTAT et ses ressources	dans	9 CEGEP
Service de santé	dans	8 CEGEP
Professeurs	dans	5 CEGEP
Services aux étudiants	dans	3 CEGEP
Ressources du milieu	dans	2 CEGEP
Policiers	dans	1 CEGEP
Etudiants	dans	1 CEGEP

TABLEAU XV

Moyens utilisés

Semaines d'information	dans	8 CEGEP
Conférences	dans	4 CEGEP
Cours autres que pastorale	dans	4 CEGEP
Pastorale	dans	1 CEGEP
Dans le cadre d'activités étudiantes	dans	1 CEGEP
Distribution de littérature	dans	1 CEGEP
Entrevues individuelles	dans	1 CEGEP

TABLEAU XVI

En mettant en relation les techniques utilisées et la fréquence de la diffusion, il est possible de classer l'information qui sera donnée pendant l'année scolaire 1971/72, en 3 catégories

Catégorie	Nature de l'information	Nombre de CEGEP
1ère	Information planifiée à l'avance et réunissant parents-professeurs-étudiants avec l'aide de moyens variés	4
2e	Information nulle ou négligeable	8
3e	Aucune politique précise à soumettre	8

OPTAT

OPTAT: SON ORIGINE, SON ROLE

Dans la société québécoise, l'Office de Prévention et de Traitement de l'Alcoolisme et des autres Toxicomanies (OPTAT) joue un rôle de tout premier plan dans la recherche, le traitement et la prévention des toxicomanies. Historiquement, son premier but est la réhabilitation de l'alcoolique et la prévention par une information généralisée. En effet, OPTAT est né de la fusion de quatre organismes: la Fédération des Cliniques Domrémy (dont le principal objectif était le traitement de l'alcoolisme), l'Institut d'Etudes sur l'Alcoolisme, le Comité d'Etudes et d'Information sur l'Alcoolisme, et le Service Médical sur l'Alcoolisme alors rattaché au ministère de la Santé. L'OPTAT est présentement placé sous le contrôle du ministère des Affaires Sociales, en attendant une loi qui lui assurera un statut plus clair.

Depuis l'avènement du phénomène "drogue" dans notre société, il y a environ trois ans (avec un essor plus marqué à la suite du désormais célèbre Festival de Manseau en juillet 1970), l'OPTAT a dû repenser son champ d'action

en fonction de deux impératifs: a) il devenait urgent d'étendre les domaines de la recherche, de la prévention et du traitement au-delà de l'alcoolisme, c'est-à-dire à une notion beaucoup plus vaste: la toxicomaine; b) il ne s'agissait plus de s'adresser exclusivement, ou presque, à des adultes atteints directement ou indirectement d'une maladie; il fallait penser aux jeunes, aux très jeunes même, à leurs parents, à leurs éducateurs.

OPTAT: SON APPORT DANS L'EDUCATION

Les milieux d'éducation ont été les premiers à faire appel aux services de l'OPTAT parce que la drogue leur causait de sérieux problèmes: absentéisme, désintéressement des étudiants aux cours, étudiants en mauvais voyage à l'école, parfois même pendant les cours, pressions de parents ou de comités de parents qui voulaient que l'école fasse quelque chose, etc. Pour la société en général, plus encore que pour les milieux scolaires, la drogue restait quelque chose de mystérieux, qui faisait peur, qui vous prenait les entrailles rien qu'à y penser, sans qu'on sache trop pourquoi.

Dès 1969, s'inspirant d'une étude faite à Toronto par "l'Addiction Research Foundation" de l'Ontario, le service de la recherche d'OPTAT entreprend une enquête sur la consommation de drogue auprès de 4,500 étudiants du secondaire et du collégial de l'Ile de Montréal. En ce qui a trait à l'information faite jusque là en milieu scolaire, nous retenons deux observations de cette étude: tout d'abord, "lorsque nous examinons l'ensemble des facteurs pouvant amener l'étudiant à prendre de la marijuana, nous constatons que les média d'information viennent en première place pour 40.2% des étudiants qui ont déjà consommé de la drogue"(1). Ensuite, "60.8% de tous les étudiants informateurs ont affirmé que les média d'information constituaient la source d'information la plus valable sur les drogues: l'école ou les chefs religieux n'ont rallié l'opinion que de 18.1% de tous les étudiants et que de 11.4% de ceux qui ont déjà consommé de la drogue"(1). Cette recherche confirme le fait que les étudiants sont avides de toute information sur la drogue (peu importent sa source et sa valeur); ils sont alors beaucoup mieux renseignés que leurs parents et leurs éducateurs.

C'est ainsi qu'on a dû renouveler entièrement le contenu et la méthodologie de l'information qu'on diffusait jusque là, et les repenser en fonction de besoins totalement différents.

Documentation

L'OPTAT met à la disposition des étudiants et des éducateurs une documentation GRATUITE, sérieuse et objective. Mentionnons: Informations sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies; 6 numéros par an. Les drogues: ce qu'elles sont; trois dépliants récents renseignant sur les drogues en général, sur la colle et les autres produits volatils. Bibliographie analytique: brève analyse de volumes et d'articles regroupés par thèmes, permettant de prendre connaissance de toute une littérature, et de sélectionner celle dont on a besoin.

L'audio-visuel et les animateurs

Les milieux d'éducation peuvent maintenant se procurer auprès d'OPTAT plusieurs films et autres documents

audio-visuels portant sur la drogue. Puisque dans la plupart des cas, une discussion suit une présentation audio-visuelle, nous avons pu noter des réactions très diverses allant de la peur à la prise de conscience, de la contestation à l'approbation. Ces nombreuses positions tenaient autant du public (adultes ou étudiants, professionnels bourgeois ou ouvriers non spécialisés), de la région (urbaine ou rurale) que de l'animateur lui-même; dans certains milieux, l'information a été plus nuisible qu'utile parce que l'animateur ne possédait pas l'expérience ou la personnalité souhaitable pour animer et parce qu'il n'avait pas les connaissances requises pour aborder un sujet comme la toxicomanie. Les documents audio-visuels que nous avons pu visionner ne peuvent laisser un auditoire indifférent; ils sont des "documents-chocs" qui provoquent des réactions parfois violentes tant chez les adultes que chez les jeunes. C'est alors qu'on mise uniquement sur la personnalité, l'expérience et les connaissances de l'animateur pour mener le groupe à une réflexion et à une prise de conscience positives. Les milieux d'éducation doivent être prévenus de ce fait: ne s'improvise pas animateur d'un groupe de discussion sur la drogue qui veut!

Conférenciers

Plus encore que de littérature ou de présentations audio-visuelles, les éducateurs et les étudiants demandent à rencontrer des informateurs avertis. C'est alors qu'OPTAT devient une ressource valable, déléguant du personnel de ses centres de consultations externes, de ses centres de traitement (Domrémy) ou du service de la prévention.

Par ailleurs, OPTAT organise des cours qui lui assurent une influence prépondérante dans l'éducation et qui s'étendent bien au-delà du cadre de l'école.

Cours d'information publique

Dans plusieurs régions du Québec, à chaque année, OPTAT met sur pied un "cours d'information sur la drogue". Le programme s'échelonne sur sept semaines à raison d'un soir par semaine. On touche à la fois la prise de conscience et la responsabilité individuelles et collectives face à la drogue, la nature, le traitement et la prévention de la toxicomanie. Dans

la méthodologie, on tente de faire une place égale à l'audio-visuel et à la discussion d'une part, et à l'exposé théorique d'autre part. (Voir résumé du programme p.7). Sans que nous n'ayons pu obtenir de données précises, le Service de la prévention nous a assuré que la représentation des milieux d'éducation à ces cours était très forte.

PROGRAMME EN RESUME DU COURS D'INFORMATION SUR LA DROGUE

1er cours: Première approche du phénomène et prise de conscience au moyen d'une série impulsive audio-visuelle sur le L.S.D., d'un test de connaissance sur la drogue et d'une réflexion sur l'ampleur du phénomène dans la région.

2e cours: Définition et classification des drogues, quelques faits sur la drogue et présentation d'un film.

3e cours: Consacré à l'alcoolisme et à l'alcoolique.

4e cours: Facteurs d'ordre physiologique, psychologique, pharmacologique, social et culturel qui amènent un individu à faire usage de drogue. Diapositives.

5e et 6e cours: La prévention (son but, sa nécessité, ses moyens) et le traitement (nature, ressources rôle du milieu). Diapositives.

7e cours: Les responsabilités de l'individu et de la collectivité en face du phénomène de la drogue.

Les cours d'été

OPTAT offre aussi un cours d'été sur les toxicomanies à l'université de Sherbrooke, dans le cadre du Service de l'Extension de l'Enseignement. Le cours est réparti sur deux ans, à raison de deux semaines par an. La première année vise principalement à sensibiliser au phénomène de la toxicomanie en général: alcoolisme, pharmaco-dépendance, toxicomanies majeures, telles morphimomanie, héroïnomanie. Le programme comprend 50 heures d'exposés théoriques sur: la définition des termes utilisés, l'histoire, la description et la classification des drogues, les aspects sociaux des toxicomanies, la chimie et le métabolisme de l'alcool, les phases de l'alcoolisme, les aspects psychiatriques de la toxicomanie, l'évolution de la personnalité et les vulnérabilités psychologiques à l'égard des toxicomanies, les manifestations cliniques des toxicomanies et leur traitement.

La seconde année aborde une méthodologie entièrement différente. Pendant environ 12 heures d'exposés traditionnels (comparativement aux 50 heures de la première session), on approfondit certains aspects de la toxicomanie:

la loi et les drogues, l'adaptation psycho-sociale du toxicomane, l'ergothérapie et les loisirs, les objectifs et les fonctions des centres de jeunes. Puis, les étudiants sont répartis dans des équipes de 10 ou 12 membres; sous l'impulsion d'un animateur, et tout en favorisant une vie d'équipe intense, le groupe se définit un champ de recherche (objet, but, modalités) qu'il élabore pendant le reste de la session. Un travail, qui décrit l'étude poursuivie, doit être remis le dernier jour.

En dehors des heures de cours, on facilite les rencontres sociales et les activités communautaires, aux moyens de films suivis de discussions, sorties de groupe, soirées d'étudiants, conférences ayant pour thèmes des recherches en toxicomanies, buffets et danses, etc.

Ce cours revêt maintenant une très grande importance pour les milieux scolaires, à cause du nombre sans cesse croissant d'éducateurs, de psychologues, de conseillers d'orientation, etc., qui y viennent chaque année. Qu'il suffise de mentionner que le nombre de personnes venant des milieux d'éducation a plus que triplé au cours des quatre dernières

années; et cette année en particulier, près du tiers (32.5%) du nombre total de participants travaillaient en éducation (voir TABLEAU XVII, p.66).

L'engouement pour ce cours d'été s'explique. Jusqu'à l'année dernière, il n'était à peu près pas question de "drogue" dans les deux sessions: à peine cinq minutes au moment de la classification des drogues. Cette année cependant, OPTAT a consacré plus de la moitié de tout le contenu des deux sessions à ce phénomène. De plus, en seconde année, trois équipes ont entrepris le travail de recherche qui sanctionne la réussite sur un programme d'information sur les drogues en milieu scolaire.

UNE EVALUTATION DE SON ACTION

Dans le domaine de l'information sur les toxicomanies, OPTAT demeure, sans contredit, l'organisme le plus demandé et qui fait le plus en milieu scolaire. Même si cela peut paraître normal, il faut souligner la rapidité avec laquelle on a cherché à s'adapter à un phénomène nouveau.

Pressé par la demande, OPTAT a d'abord traduit certains textes et documents audio-visuels provenant des Etats-Unis, avant de réaliser ensuite ses propres documents pour les milieux québécois. Dependant, malgré tous les efforts fournis jusqu'à maintenant, la documentation gratuite, visuelle ou écrite, mise à la disposition des milieux d'éducation n'est pas assez abondante et manque souvent de profondeur. Cela devient plus évident quand on songe à tous ceux qui font leur premier pas vers une connaissance objective du phénomène.

Pour plusieurs, les cours d'information publique sur la drogue comblent cette lacune laissée par la documentation. Ces cours ont, comme principaux avantages, de se donner dans la plupart des régions du Québec et souvent plus d'une fois par année dans une même région; la multiplicité des formules utilisées ne peut que provoquer une démystification et une prise de conscience saine du phénomène. Enfin ces cours sont ouverts à tous, sans distinction.

Le cours donné par OPTAT à l'université de Sherbrooke, par contre, ne s'adresse qu'à ceux qui possèdent les préalables scolaires (au moins 13 ans de scolarité), et

qui peuvent assumer (ou faire assumer) tous les frais directs et indirects exigés pour les deux sessions. Il a à la fois l'avantage et l'inconvénient d'être actuellement le seul cours universitaire centré exclusivement sur les toxicomanies qu'on trouve au Québec.

Ce cours a subi depuis l'année dernière, un changement radical de contenu, devenant ainsi un reflet plus véritable de l'univers toxicomaniaque. On pourra discuter longtemps de l'à-propos de tel sujet ou de tel groupe de sujets à l'intérieur du contenu. C'est affaire d'intérêts autant que de préoccupations personnelles. Mais si le contenu, malgré certaines lacunes*, est pertinent, il faut cependant regretter que la plupart des animateurs et des conférenciers n'oeuvrent que dans l'alcoolisme et possèdent peu ou pas d'expérience valable auprès des jeunes en général et des jeunes drogués en particulier. Dans la méthode de diffusion de l'information, la première ne contenant que des exposés théoriques, il y

---

* Ce n'est pas le but de ce travail de faire une étude poussée de la qualité du contenu des cours de Sherbrooke. OPTAT a confié d'ailleurs, pendant la session d'été, l'évaluation du contenu et de la méthodologie à monsieur Louis Chalout, directeur de la section des toxicomanies à l'hôpital psychiatrique Saint-Charles de Joliette. Il a mis au point et compilé un questionnaire où chaque participant pouvait dire ce qui lui plaisait, ce qui ne lui plaisait pas, pourquoi et comment améliorer la situation.

aurait grand avantage à utiliser la formule de travail en équipe pratiquée en seconde année, et de plus à offrir certains sujets en option.

Si l'OPTAT demeure une ressource qui répond convenablement aux besoins d'information pour les milieux d'éducation, on ne peut malheureusement en dire autant du traitement offert aux jeunes drogués. Dans la plupart des centres de traitement d'OPTAT, le personnel n'est pas familiarisé avec les intoxications mineures et majeures autres que l'alcool, avec les voyages, bons ou mauvais... Dans certaines de ses cliniques, on refuse même des jeunes faisant usage de drogue et qui ont momentanément besoin d'aide.

Enfin, CPTAT devra disposer, dans un avenir très rapproché, d'un service de recherche plus adéquat comprenant du personnel plus expérimenté. Le Québec a un urgent besoin d'études plus nombreuses portant sur les toxicomanies.

CONCLUSION

Nous venons de ne donner qu'un aperçu de la collaboration qui existe entre le milieu scolaire et OPTAT. Dès qu'il s'agit de toxicomanie, OPTAT est présent dans l'école soit par le personnel qu'il y délègue, soit par les éducateurs et les étudiants qu'il sensibilise au phénomène. Certes, l'action entreprise et la formule utilisée ne sont pas toujours à point et demandent à être perfectionnées; mais l'expérience acquise par OPTAT pendant de nombreuses années d'information et de traitement en fait un instrument indispensable.

TABLEAU XVII

Pourcentages (%) du nombre de personnes venant de l'éducation par rapport au nombre total de participants aux cours d'été de Sherbrooke, pendant les quatre dernières années.

	Nombre total de participants aux cours	Nombre de personnes venant de l'éducation	Rapport exprimé en % de ceux qui viennent de l'éduc.
1968	121	11	9 %
1969	226	36	16 %
1970	238	51	21.5%
1971	300	98	32.5%

DROGUE, JUSTICE ET EDUCATION

DROGUE, JUSTICE* ET EDUCATION

Il est un aspect de la toxicomanie que beaucoup de thérociens et de praticiens des sciences humaines négligent ou refusent de considérer. Selon le point de vue où on se place, certains parleront de répression policière, d'autres de contrôle de la drogue par l'Etat pour le plus grand bien de la société. A leurs yeux, la "main" de la Justice devient vite un pied grossier qui éclabousse la subtilité, la délicatesse et le raffinement...! des motivations profondes d'un individu face au problème de la drogue. Quoi qu'il en soit, il serait utopique de croire qu'une information aussi objective et complète que possible, que le lancement d'une action concertée sur le milieu, qu'un "dialogue franc" entre parents, éducateurs, étudiants, etc., pourront avoir raison de la drogue. Il faut accepter qu'à l'arsenal thérapeutique de recherche et d'information, vienne s'ajouter celui de la lutte efficace contre les réseaux de distribution. D'ailleurs, le Livre Blanc du ministère de

---

* Il n'entre pas dans le cadre de ce travail d'exposer la législation canadienne sur la drogue. Pour avoir un bref aperçu de la politique actuelle du Canada en ce domaine, de ses imperfections, de ses limites et de son ambivalence, nous vous recommandons la lecture du Chapitre 4. du Rapport provisoire de la Commission LeDain(2).

la Justice est très explicite à ce sujet; il reconnaît "que la distribution des narcotiques de toutes sortes se fait actuellement dans beaucoup de milieux du Québec et en particulier dans le milieu scolaire"(3). Il propose "que la Sûreté du Québec et les corps de police municipaux mettent sur pied des sections spécialisées dans le domaine des stupéfiants, plus particulièrement dans le milieu scolaire. Il suggère aussi "que les ministères de la Justice et de l'Education, en collaboration avec les organismes existants ou nouveaux, dont l'OPTAT, mettent à la disposition des corps policiers des programmes d'éducation et de prévention destinés à décourager l'usage des drogues et des stupéfiants particulièrement auprès de la jeunesse"(3).

Les corps policiers n'ont pas attendu la publication du Livre Blanc pour se décider à agir au niveau scolaire. Depuis quelque temps déjà et dans plusieurs régions du Québec, des policiers-éducateurs ont fait leur apparition dans l'école par des rencontres avec les autorités et les étudiants, et par des conférences. Plusieurs critiquent fortement cette forme d'action en alléguant qu'il s'agit là beaucoup plus de policiers étiquetés "éducateurs", que de policiers faisant véritablement oeuvre d'éducation. Il ne nous appartient pas d'en juger.

Mais puisqu'on admet l'action systématique contre les distributeurs et les réseaux de distribution comme l'un des moyens de faire échec à la drogue, il faut bien que quelqu'un soit responsable de son application. On voit mal les administrateurs et les directeurs d'école, les éducateurs et autres spécialistes en train de mener des enquêtes et de traduire en justice leurs étudiants; on ne voit pas non plus d'un meilleur oeil un groupe de policiers en uniforme faisant le siège d'une école afin de démanteler un réseau d'écoulement de drogue.

Ainsi, la formule de policier-éducateur est peut-être, non pas la meilleure, mais la moins mauvaise dans les circonstances présentes.

En plus de déléguer des policiers-éducateurs dans les écoles, les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec ont la préoccupation de former davantage leur personnel à tous les aspects (autres que légaux) de la drogue: de nombreux policiers ont suivi jusqu'à maintenant des cours d'information publique d'OPTAT, et on en comptait 16 aux cours d'été de Sherbrooke cette année. Pour une meilleure formation, il serait souhaitable qu'on puisse mettre à la disposition des corps de police des cours spécialement préparés pour eux.

CONCLUSION GENERALE

Les CSR et les CEGEP

- les jeunes et l'information
- les adultes et leur formation
- bilan

UNE EXPERIENCE AU LAC SAINT-JEAN

Il aura fallu moins de cinq ans à la drogue pour passer des mains de quelques initiés à celles d'une très grande partie de la jeunesse nord-américaine. C'est aller trop vite, et selon de nombreux observateurs, l'affolement a succédé à l'indifférence et à l'incrédibilité. Il faut faire quelque chose à tout prix: l'école, les policiers, les gouvernements, les services de santé, les unités sanitaires et les organismes spécialisés en toxicomanie, tous doivent apporter des plans de solution.

Les CSR et les CEGEP: les jeunes et l'information

Après Manseau 1968, on met sur pied des projets d'information préventive à l'intention des jeunes: policiers-éducateurs, spécialistes de l'extérieur - conférenciers ou animateurs - distribution de littérature, présentation de montages audio-visuels, etc. On a cru qu'une information objective s'appuyant sur des recherches sérieuses et présentée par des experts scrupuleusement scientifiques allait venir à bout de la drogue.

En faisant appel uniquement à l'intelligence, cette façon de voir limite le problème à un seul domaine. On fait fausse route aussi en pensant que les étudiants vont adhérer au vrai, "même inévident", simplement parce que la vérité est objectivement et scientifiquement démontrée comme telle. L'enquête d'OPTAT auprès d'étudiants du secondaire et du collégial de l'Ile de Montréal, réalisée en avril 1969, ne nous laissait guère d'illusions. Non seulement ces jeunes (61%) ne considéraient pas comme valable la documentation distribuée à l'école, mais ils mettaient en doute, dans une proportion allant jusqu'à 82%, l'intégrité et l'objectivité des informateurs que les milieux scolaires présentaient. Cette recherche a été reprise en mars 1971. Les observations recueillies montrent que la situation n'a pas changé; 80.3% des étudiants interrogés admettent, comme seules sources valables d'information, les média d'information (37.4%), les compagnons et compagnes (30.6%), et leurs expériences personnelles des drogues (12.3%).

Les CSR et les CEGEP: les adultes et la formation

Simultanément, les adultes des milieux scolaires, en contact continuel avec les jeunes, demandent à acquérir

le plus de connaissances possible sur les toxicomanies. A l'exception de la session de 1971, on risquait fort d'être déçu et insatisfait en fondant beaucoup d'espoir sur les cours d'été de Sherbrooke. Cela nous l'avons déjà mentionné et nous avons souligné aussi les changements apportés au contenu du cours à la dernière session. De plus en plus la formation devenant pressante et les demandes, nombreuses, il faut procéder à une certaine sélection. Dans plusieurs régions, les critères de cette sélection d'éligibilité reposent uniquement sur la fonction du postulant. On va souvent préférer, au simple professeur, un chef de département par exemple, parce que ce dernier occupe un poste plus élevé dans la hiérarchie. L'expérience acquise par un personnel ainsi sélectionné ne sert pas, en définitive, à ceux qui en ont le plus besoin. La sélection n'est pas une perte; mais elle pourrait être faite à meilleur escient.

Les CSR et les CEGEP: bilan

Il ne s'agit pas ici de blâmer qui que ce soit; mais il faut se rendre compte que les moyens et les tentatives de solution que nous venons de décrire mènent à un quasi-échec. Même si dans certains milieux scolaires, l'usage d'une technique, le recours à un conférencier ou à un animateur ont

pu aboutir à des résultats positifs, cela ne change guère l'impression d'ensemble qui se dégage de notre étude. Faut-il alors tout abandonner, ou recommencer comme si rien n'avait été fait?

UNE EXPERIENCE AU LAC SAINT-JEAN*

Certaines régions du Québec, conscientes de l'insuccès des mesures utilisées, ont décidé d'entreprendre une action avec l'aide de tout le milieu. Au Lac Saint-Jean, une situation scolaire très perturbée dans quelques écoles a déclenché le mouvement.

A la suite d'une série de cours d'information publique sur les drogues, organisée par OPTAT, des parents, des étudiants, des professeurs, des travailleurs sociaux, des policiers, etc. créent un "comité de prévention et d'information sur la drogue". Les tâches sont nombreuses et la région est très vaste. En mettant sur pied un programme d'information répondant aux besoins des différents milieux

---

* L'action entreprise au Lac Saint-Jean à partir d'Alma, Roberval, Saint-Félicien et Dolbeau, ne tient pas de l'unique et du sensationnel. Mais grâce à la participation volontaire des gens de la région et à une organisation efficace, on a pu regrouper et intensifier ce qui se faisait déjà ailleurs.

de la région, on veut sensibiliser la population, démystifier la drogue et dissuader les toxicomanes; or veut amener les gens à offrir leur collaboration à l'action entreprise. Afin de ne pas disperser les efforts inutilement, on délimite quatre secteurs et Alma devient le centre de planification de tout le travail. L'organisation de chaque secteur voit à répondre aux demandes de traitement et d'information comme elle le juge à propos; des rencontres et des mises au point fréquentes sont prévues, ainsi que des stages de formation.

Un tel talent d'organisation était loin de véhiculer, à lui seul, une certitude quelconque de succès. Cependant, cesser de s'en remettre uniquement à des spécialistes de l'extérieur pour solutionner des problèmes, et amener des groupes très diversifiés à réfléchir sur la drogue et à se sentir solidaires de l'action en cours, ont certes contribué pour une très large part à la réussite du projet.

ANNEXES

1. Questionnaire soumis à ceux qui reçoivent les demandes et qui vont en milieu scolaire pour donner de l'information.

2. Questionnaire envoyé aux Services aux Etudiants des CEGEP et des CSR.

3. Questionnaire envoyé aux Unités sanitaires.

4. "L'éducation sur les drogues": texte du Rapport Provisoire de la Commission d'Enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, pp.259-261.

5. "Certaines causes de l'usage" des drogues: op. cit. pp.251-252.

ANNEXE 1

Questionnaire soumis à ceux qui reçoivent les demandes et qui vont en milieu scolaire pour donner de l'information

QUESTION 1

Qui vous demande pour donner de l'information dans les écoles?

- Etudiants ( )
- Enseignants ( )
- Services aux étudiants ( )
- Directeurs ou administrateurs ( )
- Parents ou groupes de parents ( )
- Autres ( )

QUESTION 2

Quand on les mentionne, quels sont les motifs invoqués pour faire appel à vos services?

QUESTION 3

A l'intérieur du cadre de la toxicomanie, de quoi traitez-vous plus particulièrement; quelles sont les questions qui reviennent le plus souvent?

QUESTION 4

Quelle est la part des différentes techniques pédagogiques lors de vos rencontres?

- Audio-visuel ( )
- Films ( )
- Exposé suivi de questions ( )
- Court exposé suivi de discussion ( )
- Discussion seule ( )
- Autre ( )

QUESTION 5

Le milieu étudiant face à toxicomanie:

a) Comment le voyez-vous?

b) La drogue est-elle un phénomène isolé?

c) Parents, éducateurs et responsables sont-ils sans réactions, inquiets, alarmés?

d) Le sont-ils à tort ou à raison?

QUESTION 6

A votre avis, un programme pédagogique pourrait-il aider efficacement les étudiants, ou faut-il beaucoup plus que cela?

ANNEXE 2

Questionnaire envoyé aux Services aux Etudiants des CEGEP et des C.S.R.

QUESTION 1

Y a-t-il, à votre connaissance, des membres des Services aux Etudiants ou des éducateurs qui ont suivi des cours sur la drogue ou sur les toxicomanies en général? (Encerclez la bonne réponse)

OUI ou NON

QUESTION 2

Y a-t-il, à votre connaissance, des membres des Services aux Etudiants ou des éducateurs qui suivront cet été des cours sur la drogue ou sur les toxicomanies en général?

OUI ou NON

QUESTION 3

Si vous avez répondu OUI aux questions 1 et 2, dites quels cours ont été ou seront suivis et par combien de personnes? (Répondez par un X ou par un nombre aux endroits appropriés)

- Cours d'été à l'Université de Sherbrooke ( )
- Combien? ( )
- Cours du soir sur la drogue (OPTAT) ( )
- Combien? ( )
- Autres cours: mentionnez lesquels

_____

Combien? ( )

_____

Combien? ( )

QUESTION 4

Les étudiants de votre milieu ont-ils reçu de l'information sur la drogue ou sur les toxicomanies en général?

OUI ou NON

QUESTION 5

Qui a demandé à ce que les étudiants reçoivent de l'information sur la drogue?

- Personne ( )
- Services aux Etudiants ( )
- La direction ( )
- Professeurs ( )
- Parents ( )
- Etudiants ( )
- Service de santé ( )
- Police ( )
- Autres: lesquels

_____

_____

QUESTION 6

Qui a donné cette information?

- Professeurs ( )
- Services aux Etudiants ( )
- Police ( )
- OPTAT et ses ressources ( )
- Qui d'autre

_____

_____

QUESTION 7

Par quels moyens s'est donné cette information?

- Entrevues individuelles ( )
- Distribution de littérature ( )
- Conférences ( )
- Semaines d'information ( )
- Audio-visuel ( )
- Films ( )
- Dans les cours de pastorale ( )
- Autres moyens: lesquels

_____

_____

QUESTION 8

A combien évaluez-vous très approximativement le nombre d'heures par mois pendant lesquelles les étudiants ont reçu de l'information sur la drogue?

- Nombre d'heures / mois ( )

QUESTION 9

Pour l'année académique qui vient, a-t-on prévu une information sur les drogues dans le cadre du programme scolaire?

OUI ou NON

QUESTION 10

Qui donnera cette information?

- OPTAT et ses ressources ( )
- Police ( )
- Service de santé ( )
- Orientation ( )
- Psychologie ( )
- Service social ( )
- Pastorale ( )
- Professeurs ( )
- Qui d'autre:

_____

_____

QUESTION 11

Quels moyens seront utilisés?

- Semaines d'information ( )
- A l'intérieur du cours de pastorale ( )
- Dans quel autre cadre:

_____

_____

QUESTION 12

A combien évaluez-vous très approximativement le nombre d'heures qui seront ainsi consacrées à l'information sur les drogues?

- Nombre d'heures / semaines ( )
- Nombre d'heures / mois ( )

ANNEXE 3

Questionnaire envoyé aux Unités Sanitaires

QUESTION 1

Quelqu'un dans votre unité sanitaire a-t-il déjà suivi des cours sur la drogue ou sur les toxicomanies en général? (Encerclez la bonne réponse)

OUI ou NON

QUESTION 2

Si vous avez répondu OUI à la question 1, dites quels cours ont été suivis et par combien de personnes? (Répondez par un X et par un nombre aux endroits appropriés)

- Cours d'été à l'Université de Sherbrooke ( )
- Combien? ( )
- Cours d'information sur la drogue (OPTAT) ( )
- Combien? ( )
- Autres cours: mentionnez lesquels

_____

Combien? ( )

_____

Combien? ( )

QUESTION 3

Vis-à-vis la drogue et les drogués, avez-vous été placé dans des situations d'urgence telles que vous avez dû vous informer par vos propres moyens?

- A l'école primaire OUI ou NON
- A l'école secondaire OUI ou NON

QUESTION 4

Si vous avez répondu OUI à la question 3, cela vous est-il arrivé:

Primaire		Secondaire	
Quelquefois	( )	Quelquefois	( )
Souvent	( )	Souvent	( )
Très souvent	( )	Très souvent	( )

QUESTION 5

Si vous avez répondu OUI à la question 3, mentionnez les moyens que vous avez pris pour vous informer?

_____

_____

_____

QUESTION 6

A combien évaluez-vous approximativement le nombre d'étudiants à qui vous avez donné des soins ou que vous avez référés en milieu approprié à cause de la drogue?

- A l'école primaire ( )
- A l'école secondaire ( )

QUESTION 7

A combien évaluez-vous approximativement le nombre d'étudiants avec qui vous avez causés de la drogue en entrevues individuelles?

- A l'école primaire ( )
- A l'école secondaire ( )

QUESTION 8

Si l'on vous a déjà demandé de dispenser de l'information sur les drogues, était-ce:

Primaire		Secondaire	
Quelquefois	( )	Quelquefois	( )
Souvent	( )	Souvent	( )
Très souvent	( )	Très souvent	( )

QUESTION 9

Si vous avez comblé par un X à la question 8, quels moyens avez-vous utilisés?

- Distribution de littérature ( )
- Conférences ( )
- Semaines d'information ( )
- Audio-visuel ( )
- Films ( )
- Autres: lesquels

_____

_____

ANNEXE 4

Nous croyons important de reproduire ici intégralement le texte du Rapport provisoire de la Commission d'Enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales (4) (pp.259-261) relatif à

"L'EDUCATION SUR LES DROGUES.

La société pourra apprendre à vivre avec sagesse dans un monde où les produits chimiques et l'évolution de la chimie auront de plus en plus d'importance pourvu que, dans une très large mesure, les citoyens se connaissent eux-mêmes et soient au courant des effets dangereux ou salutaires des composés chimiques dont la liste s'allonge sans cesse. C'est pourquoi nous pouvons dire que l'éducation à propos des drogues a une importance primordiale.

"Selon la Commission, l'éducation sur les drogues englobe plus qu'un simple transmission d'information; elle comprend la sélection des données, le système, le but et la perspective des programmes d'éducation. Nous avons discuté avec un grand nombre de témoins de l'optique à adopter en cette matière et nous avons pu aboutir à certaines conclusions. En premier lieu, on a insisté de façon générale sur le fait que tout programme d'éducation sur les drogues doit divulguer complètement tous les faits concernant les drogues, qu'ils soient positifs ou défavorables. Tous ceux à qui nous avons parlé étaient aussi d'accord sur le besoin de dévoiler toute la vérité autant qu'il est humainement possible de le faire. Les jeunes, particulièrement, nous ont dit que l'éducation sur les drogues serait vaine à moins qu'on ne change les attitudes moralisantes et paternalistes. Les

faits, nous a-t-on dit, doivent être présentés avec un sens approprié des proportions et de la perspective de telle sorte que l'impression générale transmise soit vraie et réaliste. Des témoins se sont plaints que l'impression générale est quelquefois une impression faussée ou trompeuse où les présumés dangers sont soit exagérés, soit minimisés. Nous-mêmes, nous pouvons affirmer qu'il est difficile d'atteindre l'équilibre nécessaire. Les tentatives faites en vue de rendre compte des faits, reflètent souvent une certaine réaction (et quelquefois une réaction excessive) à ce qui semble avoir été exagéré ou insuffisant dans les déclarations antérieures. Il est probablement impossible à quiconque de transmettre l'information sur les drogues dans un but qui soit totalement dépourvu de parti pris, conscient ou inconscient. Le fait que tous soient convaincus que l'éducation sur les drogues est chose nécessaire implique, de toute évidence, que certaines hypothèses existent quant au but et aux effets recherchés. A notre avis, le but doit être de fournir des fondements pour que les individus puissent prendre des options sages et éclairées. En dernier ressort, nous espérons que l'éducation aura pour effet de permettre un contrôle raisonnable de l'usage des drogues à des fins non médicales et même d'en diminuer sensiblement l'usage. A notre avis, toutefois, un tel but ne sera pas atteint par les exhortations ou la propagande; il faudra plutôt aider les gens à voir où se trouve leur intérêt personnel, à longue échéance. L'éducation sur les drogues qui n'est pas fondée sur une compréhension réaliste de la motivation humaine est vouée à l'échec et il est dorénavant inutile de faire appel au sens moral. L'enjeu, en fin de compte, est de savoir si l'usage des drogues à des fins non médicales augmente ou amoindrit la capacité d'une personne de vivre vraiment, de vivre une vie satisfaisante. Ce qui compte pour un individu, c'est la façon dont

les drogues affectent sa vitalité, son évolution et son épanouissement. Chacun devra juger en fonction de sa propre expérience et de l'information qui lui est fournie. L'éducation sur les drogues devrait être simplement un aspect de l'éducation générale et devrait viser le même but; rendre les individus capables de discernement et de vivre en harmonie avec eux-mêmes et avec leur entourage.

"Nombre de jeunes que nous avons interrogés ont critiqué l'éducation sur les drogues qu'ils ont reçue. Ils ont dit particulièrement que le recours aux arguments basés sur la peur a été un échec total et qu'une telle tactique les a empêchés de croire à la véracité des informations bien fondées. Il y a lieu de croire que beaucoup de jeunes ont été détournés de l'usage du LSD et des amphétamines par la preuve par présomption que leur usage peut être dangereux. En d'autres mots, en dépit de leur goût du risque, ils ne demeurent pas insensibles s'il est établi de façon sérieuse qu'il y a probabilité de dangers graves. Certains des usagers de la drogue sont en proie au découragement et ne croient pas en l'avenir; en dépit de ce fait - et c'est là un des aspects les plus réconfortants que présente la situation actuelle relativement à la drogue - les jeunes veulent être capables d'avoir des enfants sains et ils désirent éviter qu'une autre conclusion que nous tirons des témoignages reçus est que ce serait une erreur grave que de déformer ou d'exagérer les faits quant aux prétendus dangers d'une drogue en particulier, ou de fonder sur la peur un programme d'éducation en matière de drogues. Il est inutile de jouer sur la peur avec les jeunes; dans neuf cas sur dix, ils accepteront le défi. Ce que nous devons nous demander, c'est si l'usage des drogues peut constituer pour eux une façon de vivre, un moyen d'accroître leur vitalité, de les rendre plus conscients et plus sûrs de leur propre valeur, car ce sont là des buts qu'ils poursuivent.

"Les opinions diffèrent quant à savoir si l'éducation sur les drogues devrait être un cours séparé enseigné par des spécialistes ou si cet enseignement devrait être diffusé dans le cadre d'un programme général d'hygiène et d'éducation physique. Il y a, semble-t-il, deux considérations qu'il importe de ne pas dissocier: la nécessité de donner aux enseignants une certaine formation qui leur permettrait d'avoir les connaissances et la compétence suffisantes; et le fait qu'il est souhaitable que la matière constitue un aspect de l'éducation générale. A tout prendre, nous croyons qu'il devra y avoir une certaine spécialisation si nous voulons que l'éducation sur les drogues inspire le respect aux jeunes. Eux-mêmes s'y connaissent déjà beaucoup et l'instituteur doit avoir au moins l'équivalent de leurs connaissances s'il veut retenir l'attention.

"On a même émis l'opinion que les jeunes pourraient être de bons maîtres sur la question de l'usage des drogues à des fins non médicales. On croit que leurs pairs seraient plus réceptifs, particulièrement si ces derniers ont déjà fait usage de drogues. Nous croyons que l'on devrait envisager sérieusement de donner une formation aux jeunes pour qu'ils participent à l'éducation sur les drogues."

ANNEXE 5

CERTAINES CAUSES DE L'USAGE

"... Il semble que l'introspection, le fait de rechercher en soi-même le sens de la réalité, le désir d'explorer ce que l'on appelle les nouvelles frontières de l'esprit sont reliés à un effondrement d'un grand nombre d'explications traditionnelles de l'existence, y compris les explications et les synthèses d'ordre religieux. Autrefois, lorsque les idéologies ou les religions cessaient de répondre aux besoins l'homme faisait de la même façon un retour en lui-même pour y trouver une satisfaction et le sens des choses.

Il semble aussi y avoir une relation entre l'usage des drogues et les préoccupations des jeunes face à l'avenir. Beaucouep d'entre eux semblent avoir perdu la foi non seulement en un Dieu traditionnel mais aussi dans les pouvoirs de la raison humaine. Ils craignent que la raison ne puisse faire face aux problèmes que suscitent les armes nucléaires, la pollution, la surpopulation, la pauvreté et les conflits raciaux. Ils doutent que l'espèce humaine puisse survivre et ils n'ont plus foi en la raison; de ce fait, semble-t-il, ils attachent une grande importance aux sensations et à l'émotion, à la vie et au plaisir "ici et maintenant.

L'opulence généralisée de notre société est aussi un facteur de l'usage des drogues. De façon paradoxale, elle est devenue une cause d'ennui et la drogue permet d'y échapper. Elle permet aussi à un grand nombre de gens d'avoir le temps voulu pour faire de l'introspection. On rejette aussi le mode de vie de cette société opulente qui place au premier plan les gains matériels et les succès qui sont fonction de la concurrence, de cette société pour laquelle les gains matériels sont supérieurs à la satisfaction des besoins psychologiques et spirituels. Les drogues, affirme-t-on, permettent aux usagers de se libérer de ces moules et de ces structures.

> Beaucoup de gens ont utilisé le terme d'"aliénation" pour essayer de nous expliquer les causes de l'usage des drogues. Ce n'est pas un mot facile à définir. Toutefois ceux qui l'ont employé au cours des audiences voulaient exprimer, semble-t-il, ce que certains perçoivent comme un éloignement des institutions, des méthodes et des valeurs dominantes de la société, un sentiment d'impuissance à modifier l'avenir de la société ou à se modifier eux-mêmes à l'intérieur de la société, un manque de foi dans la possibilité de vivre pleinement et de façon satisfaisante au sein de cette société. Certains jeunes, semble-t-il, craignent de ne pouvoir être à la hauteur des espoirs qu'on a placés en eux ou encore ils ont l'impression que, pour y répondre, il leur faudrait trop renoncer à être eux-mêmes. On considère que l'usage croissant des amphétamines ("speed") est symptomatique d'un état de dépression et d'un sentiment d'impuissance largement répandus."

Rapport provisoire de la Commission d'Enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, (4) pp.251-252.

BIBLIOGRAPHIE

(1) LAFOREST, Lucien, La consommation de drogues chez les étudiants du secondaire et du collégial de l'Ile de Montréal, OPTAT, Québec, 1969

(2) MONNIER, Daniel, Les étudiants du Québec et les drogues hallucinogènes, Ministère de l'Education, Direction générale de la planification, Québec 1970

(3) CHOQUETTE, Jérôme, ministre de la Justice, La police et la sécurité des citoyens, Editeur officiel du Québec, Québec 1971

(4) Rapport provisoire de la commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non-médicales, Ottawa, 1970.

FIN